



31 janvier 2020

Salle Henri Spaak
Institut des Etudes européennes
39 Avenue F.D. Roosevelt
1050 Bruxelles

Séminaire de clôture de l'ARC Strategic litigation
et lancement du groupe de contact FNRS

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
OBTENIR UN CHANGEMENT SOCIAL ?
LE CONCEPT DE « CONTENTIEUX STRATEGIQUE »
ET SES LIMITES**

- 9.00–9.20 **Introduction générale** par Annemie Schaus et Barbara Truffin
Présentation du Projet ARC et du Groupe de contact en sociologie du droit
- 9.20–9.50 Annemie Schaus, *L'efficacité du contentieux stratégique dans la mise en œuvre des droits fondamentaux*
- 9.50–10.20 Vincent Lefebvre, *Penser le contentieux stratégique et ses ambivalences : études de cas et ressources théoriques*
- 10.20–10.50 *Discussion*

10.50–11.10 Pause café

- 11.10–11.40 Vaios Koutroulis, *Quelle place pour le contentieux stratégique devant la CPI et la CIJ ?*
- 11.40–12.10 Julie Ringelheim et Aude Lejeune, *Comment les ONG en viennent à l'action en justice ou les différentes voies de la mobilisation judiciaire. La lutte contre la discrimination en Belgique comme cas d'étude.*
- 12.10–12.40 *Discussion*

12.40–14.00 Déjeuner

- 14.15–16.15 **Table-ronde : le contentieux stratégique comme objet de recherche. Bilan, constats, angles morts... et pistes de recherche futures**

Participants : Liora Israël, Olivier Corten, Olivier De Schutter, Emmanuelle Bribosia, Isabelle Rorive et Vincent Letellier

16.15–16.45 Pause café

- 16.45–17.15 **Conclusions du séminaire et introduction au groupe de contact** par Jean De Munck
- 17.15–18.00 Discussion sur l'avenir du Groupe de contact FNRS en sociologie du droit

Inscription obligatoire avant le 29 janvier auprès de arc-strategic-litigation@ulb.ac.be